CdG 50
Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Manche

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Manche, en convention avec le Centre de Gestion du Calvados et de l'Orne, ouvre un examen professionnel

d'accès au grade de

RÉDACTEUR TERRITORIAL Principal de 2ème classe
(AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE)

Cet examen est ouvert aux :

⌦ **ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX PRINCIPAUX DE 2EME CLASSE OU DE 1ERE CLASSE COMPTANT** :

- AU MOINS DOUZE ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, DONT CINQ ANNEES DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX EN POSITION D'ACTIVITE OU DE DETACHEMENT ;

- AU MOINS DIX ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, LORSQU'ILS EXERCENT LES FONCTIONS DE SECRETAIRE DE MAIRIE D'UNE COMMUNE DE MOINS DE 2 000 HABITANTS DEPUIS AU MOINS QUATRE ANS

NEANMOINS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DU DECRET N° 2013-593 DU 5 JUILLET 2013 MODIFIE, LES CANDIDATS PEUVENT SUBIR LES EPREUVES D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PLUS TOT UN AN AVANT LA DATE A LAQUELLE ILS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT OU SUR LA LISTE D'APTITUDE.

Date de l'épreuve écrite : **24 Septembre 2020**

Lieu des épreuves : **Saint-Lô ou sa périphérie**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 24 Mars au 15 Avril 2020 ***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **23 Avril 2020***

*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur ;

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;

↳ soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr (rubrique « en un clic »). Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 23 Avril 2020 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE
139 rue Guillaume Fouace
CS 12309
50009 SAINT-LO Cedex
[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]

POUR AFFICHAGE